

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/05/2023

**Absents excusés :** BELAÏD Sabine (procuration à AYROLES Francis), SARREO Christian (procuration à BEZIAT Jean-Claude) et LAMOTHE Jérôme (procuration à PAGES Olivier)

## ECOLE

Les travaux se poursuivent avec du retard. Le planning est serré. Cependant, le déménagement de l'école est toujours prévu pour la semaine du 21 au 28 août prochain.

Le chantier a reçu la visite de Monsieur Alain BROCHARD d'Envirobât Occitanie. L'ensemble des travaux réalisés correspondent à la démarche Bâtiments Durables d'Occitanie.

## POINT INFO DE CASTELNAU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° DE\_2022\_098 du 9 décembre 2022 concernant la demande de location de l'ancien Point Info de Castelnaud par le Centre des Monuments Nationaux.

Il rappelle également que cette location fait l'objet d'un bail qui définit l'ensemble des droits et devoirs de chaque partie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Afin de finaliser la mise en place de ce bail, un titre de recettes sera émis au 1<sup>er</sup> juillet et fin novembre de chaque année de location.

Un glacier ambulancier « La Cabane d'Adèle », exercera son activité les lundi, mardi, mercredi et jeudi inclus du 5 juin 2023 au 21 septembre 2023. Une convention a été signée dans ce sens.

## PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Monsieur Hugo LEMORT (service technique) a été renouvelé à compter du 01.05.2023 au 30.04.2024.

Suite à la mutation de Madame Christine LAFLEUR à compter du 29 août 2023, une personne sera recrutée à compter du 1<sup>er</sup> août pour les services de la cantine, de la garderie et du ménage.

## VIVIER DU CHATEAU DE BOSCAU

Dans le cadre de la vente du Manoir de Boscau, la Mairie s'est positionnée pour l'achat du vivier du Château et des terrains à proximité. Ce vivier se trouve dans le prolongement des aménagements et de la restauration de la Fontaine de Boscau.

Cet ensemble architectural se verra ainsi reconstitué et pourra à l'avenir être nettoyé et entretenu.

## CAMP CABROL II

### Travaux

Les travaux d'aménagement du Lotissement Camp Cabrol II se poursuivent. Afin d'assurer la sécurité une circulation douce (piétons, vélos, autres...) sera réalisée le long de la route du Port de Barrié. Cet espace piéton sera aménagé par les employés communaux à l'automne.

### Droit de passage

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Camp Cabrol II, le lot n° 9 considéré non constructible se trouvant isolé et sans accès, Le Conseil Municipal accepte de laisser un droit d'accès d'environ 4m de large sur la parcelle AE 325 le long de la parcelle n° AE 317. Ce droit de passage sera viabilisé par le propriétaire de la parcelle non constructible.

## ST MARTIN DES BOIS : DECLASSEMENT DE VOIE

Monsieur BERGUES François, domicilié à Saint-Martin - Peyrières Sud souhaite acquérir un tronçon de voirie d'environ 4 m de large sur 55 m de long soit environ 220 m<sup>2</sup>, pour réaliser son projet d'extension d'immeuble. Cette voirie appartenant au domaine public de la commune, il est nécessaire, préalablement à la vente, de faire procéder à son déclassement afin de l'intégrer au domaine privé communal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer la procédure de déclassement et notamment l'enquête publique obligatoire préalable à l'aliénation d'une voie communale avec la nomination d'un commissaire enquêteur.

L'ensemble des frais liés à cette vente seront à la charge de Monsieur BERGUES François.

## **LOGEMENTS COMMUNAUX : LOCATION**

- Après une remise en état importante, la Maison Lafage logement 1 a été relouée au 1<sup>er</sup> avril 2023 par Mme Valentine RZEPA.
- La Maison Salgues a été relouée au 15 mai 2023 par Mme Aurélie RZEPA et Mr Nicolas BARATHEAU.
- La Maison Lafage logement 2 sera relouée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 par Mme Jessica DURANT.

## **VOIRIE**

L'ensemble de la voirie communale a été suivie par les agents communaux la 1<sup>ère</sup> semaine de juin. Les équipes de Cauvaldor effectueront le point à temps du 29 juin au 5 juillet.

La route de Boscau sera refaite courant juillet de la RD 43 à l'intersection de la route de Malbec.

## **SUBVENTION FASO LOT**

Une subvention de 100 € sera versée à l'Association FASO-LOT, dont la vocation principale est de permettre l'accès à l'eau potable à Toma (Province du Nayala au Burkina Faso).

## **OLYMPIADES VITICOLES**

L'équipe représentant la commune de Prudhomat participera Samedi 17 juin 2023 de 10h00 à 18h00 aux Olympiades Viticoles organisées par le Comité des Fêtes de Glanes.

## **PHOTOS AERIENNES DE LA COMMUNE**

La commune a répondu favorablement à la proposition d'un reportage photos aérien, unique et personnalisé qui aura lieu au mois de juillet.

## **DIAGNOSTIC RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

La réunion de présentation de la phase 1 du diagnostic des réseaux de collecte des eaux usées de l'agglomération d'assainissement de Prudhomat se tiendra le mardi 13 juin à 14h à la mairie de Loubressac en présence des services du Département et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## **PONT DE GRANOU**

Le Département va réaliser des travaux d'entretien du Pont de Granou du 10 au 27 juillet. La circulation sera réglementée.

## **PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Vendredi 7 juillet 2023 à 20h30
- Vendredi 8 septembre 2023 à 20h30

**SEANCE LEVEE A 22H30**

Le Maire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE DE PRUDHOMAT' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the middle, and '46 (Lot)' at the bottom. The seal also features a central emblem with a figure holding a staff and a star above their head.